

D. Aucune recette?—R. Nous fournissons le métrage des ciné-nouvelles distribuées dans les cinémas à l'étranger.

D. Et quant à la distribution canadienne?—R. La distribution canadienne se fait par voie de New-York. Toutes les ciné-nouvelles canadiennes sont faites à New-York. Nous retirons un faible revenu du métrage pour la télévision. Je ne parle que du métrage de ciné-nouvelles.

*M. Dinsdale:*

D. Est-ce que cela comprend "Coup d'œil"?—R. Non.

D. Est-il sous forme de ciné-nouvelles?—R. C'est une ciné-nouvelles de 100 à 300 pieds. C'est simplement un métrage fourni aux distributeurs. Ce n'est pas un film complet.

D. Les ciné-nouvelles ne sont distribuées que dans les circuits des conseils du film?—R. Non.

D. Je veux parler de "Coup d'œil".—R. "Coup d'œil" est distribué commercialement et non commercialement. Il a d'abord été distribué au Canada, mais nous en avons récemment commencé la distribution à l'étranger. Il y a environ trois mois, nous avons signé un contrat pour la distribution du film en Nouvelle-Zélande et nous espérons le distribuer en Europe occidentale. Nous sommes actuellement en pourparlers à ce sujet. Après leur distribution commerciale au Canada, les films sont distribués non commercialement.

D. Est-ce que la distribution commerciale est faite sur une base qui ne rapporte pas de profit?—R. Non, à l'exception des ciné-nouvelles, la distribution commerciale rapporte des recettes. Je désire m'expliquer. Nous fournissons un certain métrage de ciné-nouvelles à différentes compagnies de New-York, de Londres, de Bruxelles et de Rome. Nous avons notre propre chef de ciné-nouvelles en Europe afin d'y augmenter la distribution, et nous croyons qu'il y a là de grandes chances de succès. On leur fournit le métrage gratuitement ou sur une base d'échange. Ainsi, nous avons une entente avec une compagnie de ciné-nouvelles en Belgique, en vertu de laquelle nous lui fournissons le métrage, et nous avons conclu une entente semblable avec l'Italie. Mais quand à "Coup d'œil", "En avant Canada", et autres films du genre, ils sont mis en circulation sur une base de location strictement commerciale. Ce sont des films finis, alors que les autres ne sont que du métrage. Comprenez-vous bien?

D. Oui, je comprends.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser au sujet des ciné-nouvelles? dans le cas contraire, nous allons en venir à la "télévision".

*M. MacLean:*

D. Prévoyez-vous que Radio-Canada demandera des films pour ce genre de radiodiffusion?—R. Vous abordez là une question d'une grande envergure.

D. Je m'en rends compte. Je désire simplement savoir si l'Office du film s'engagera prochainement à cet égard avec Radio-Canada.—R. Les deux organismes sont en pourparlers depuis deux ans en vue de collaborer en ce qui concerne l'emploi de films pour la télévision. En fait, l'Office du film tient présentement une conférence avec Radio-Canada sur la question.

Nous croyons d'une façon générale que dans les domaines où deux services sont intéressés, il faut éviter les doubléments inutiles des services ou des installations, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes abouchés avec Radio-Canada.

Le PRÉSIDENT: Il est presque une heure. Avez-vous d'autres questions à poser au sujet de la télévision? C'est adopté, n'est-ce pas?

Adopté.

Nous en viendrons au voyage royal, page 20, lors de la prochaine séance, qui sera convoquée par le président.